

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 septembre 2025

L'an deux mille vingt cinq et le vingt six septembre, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Guy PARTAGE, Maire de Varages.

Etaient présents : BLANC Gilles, COULOMB Elisabeth, DAVIN Yves, ESPITALIER Nathalie, GOUDAL Jean-Pierre, HOYOUX Lucien, MOISSON Michel, POSTAL Marie-Françoise.

Etaient absents : ANDRIES Jean-Michel, BLANC Vincent, BONGIORNO Julia, CLAUSSE Benjamin, LANXADE Constance, MEZIERES Stéphanie.

Il a été procédé, conformément à l'article L.215-15 du code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire, Yves DAVIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire fait lecture à l'assemblée communale de la convention 2026/2028 régissant la fonction d'inspection en santé et sécurité au travail confiée au Centre de Gestion du Var.

Dans le cadre de cette convention, le Centre de Gestion 83 met à disposition un agent du service de prévention des risques professionnels en qualité d'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) auprès de la commune qui s'engage de son côté à nommer un de ses agents pour assister aux interventions de l'ACFI et suivre les préconisations ou remarques formulées par ce dernier. La convention portera sur une intervention tous les 3 ans pour les collectivités de moins de 20 agents. Le coût de la journée de travail sera de 400€ (1 tous les 3 ans). Elle prendra effet du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette convention.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver, après un vote de 9 POUR les termes de la convention 2026/2028 régissant la fonction d'inspection en santé et sécurité au travail confiée au Centre de Gestion du Var ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

Le Maire
PARTAGE GuyLe secrétaire de séance
Yves DAVIN

N°60

**CONVENTION
2026/2028
REGISSANT LA
FONCTION
D'INSPECTION EN
SANTE ET SECURITE
AU TRAVAIL CONFIEE
AU CENTRE DE
GESTION DU VAR**

DEPARTEMENT
DU VAR

**COMMUNE
DE VARAGES**

Date de la
convocation :

19 septembre 2025

Nombre de
conseillers en
exercice :

15

Présents : 9

Votants : 9